

M. T. D. Bouchard et l'obligation scolaire

Le *Clairon* continue à nous donner le discours de M. Bouchard au Club de Réforme, nous continuons à le lire.

Avant de toucher au sujet, une remarque s'impose. Dans le dernier *Clairon*, M. Bouchard ou un de ses scribes, s'indigne de ce que nous ne le laissons pas dire tout ce qu'il veut sans le faire remarquer. Il peut se fâcher, nous n'en continuerons pas moins à montrer que notre député, homme public, a de bien vilaines et de bien mauvaises idées.

Qu'il se fâche donc, il en a la liberté ; mais où il se trompe et où il cherche à tromper, c'est quand il écrit que nous tombons à bras raccourcis sur son dos et sur celui de son copain, L. J. Gauthier, parce que nous ne partageons pas leurs vues politiques. Cela est faux, nous n'attaquons ni M. T.-D. ni L. J. à cause de leurs opinions politiques, mais parce qu'ils ont la tête mal faite et qu'il n'en sort que des erreurs ou des sottises, nous parlons des hommes publics. Soyez libéraux, soyez conservateurs, en pratique, c'est la même chose, une course à l'aveugle, nous n'en avons cure. Parlez pour les rouges, parlez pour les bleus, nous sommes indépendants des uns et des autres, et ce n'est pas à cause de cela que nous disons que M. Bouchard a des idées fausses sur l'école et qu'il est un réformateur dangereux.

Qu'il se mette tant qu'il voudra sous la jupe de la politique, le cher T.-D., il ne nous fera pas croire que ses idées, sont celles du parti libéral. C'est son accoutumance de crier au parti quand on lui touche, mais qu'il le sache bien, on pourrait lui casser le cou— nous entendons le cou de l'homme public—et le parti libéral se jugerait bien débarrassé. Si vous ne nous croyez pas, demandez-le à certains ministres de Québec. C'est la vieille tactique de M. Bouchard il s'est identifié avec le parti libéral ou mieux il veut faire croire que le parti libéral, c'est lui. Qu'il se le tienne pour dit, en le combattant, nous ne voulons en rien attaquer le parti libéral, mais nous travaillons à le débarrasser d'un petit homme, qui lui ferait tort par la fausseté et l'étrangeté de ses théories.

M. Bouchard ne se contente pas de vouloir être, lui, le parti libéral, il a la hantise de la persécution, sa conscience politique doit être bien troublée. Lui ou son scribe ont osé écrire cette phrase : "Parler d'instruction publique, c'est, pour un libéral, s'exposer invariablement à recevoir des coups de goupillon".

Comment qualifier cette phrase : mensonge, calomnie, sottise. M. Bouchard fausse d'histoire. Les libéraux ont pu causer d'instruction publique tout à leur aise sans être blâmés ni recevoir du goupillon sur le nez. M. Gouin a fait beaucoup et en paroles et en actions pour les écoles, il n'a pas été goupillé. Bien au contraire, on lui a décerné des éloges. Par contre, quand les conservateurs ont sacrifié les écoles du Keewatin, nous ne leur avons pas ménagé la critique, le blâme et la condamnation. Voilà la vérité. Mais quand des bouts d'homme comme Langlois et Bouchard s'en viennent déblatérer contre notre système scolaire, proclament que nous sommes en retard et veulent introduire l'obligation, la gratuité et autres lubies semblables, nous leur donnons sur les doigts, à ces malappris de notre race.

Ecrire que nous les corrigeons ces réformateurs aux petits pieds parce que nous ne partageons pas leurs vues politiques, ou essayer de faire croire que l'on ne les laisse pas faire parce qu'ils sont, ou mieux se disent, du parti libéral, c'est se tromper étrangement et ou mentir effrontément.

M. Bouchard est en faveur de l'obligation scolaire. Il nous le dit et nous le répète, ça doit être vrai.

Mais a-t-il de bonnes raisons pour demander cette réforme ? Non, il n'en a pas.

Il cite Mercier pour faire croire qu'il pense comme lui ; mais M. Gouin lui répond "qu'il a connu Mercier trop intimement pour croire un seul instant que ce grand homme ait jamais songé à faire adopter une loi aussi injuste et aussi vexatoire" ; et, bien qu'il fût tout puissant à la Chambre, Mercier n'a jamais tenté d'imposer aux parents l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école.

M. Gouin, quoi qu'en dise et écrive M. Bouchard, pense comme Mercier et s'oppose, lui aussi, en bon libéral qu'il est, à l'obligation scolaire, parce qu'il a étudié et qu'il sait que cette loi est injuste, inefficace et funeste à l'instruction.

Quoi cette loi est inutile et nuisible. Dans beaucoup de pays où on l'a votée, on n'a pas voulu l'appliquer ; et là où on a eu l'idée de la mettre en pratique, les faits prouvent que les résultats en ont été désastreux. En France, M. Ferdinand Buisson, un partisan modéré de l'obligation scolaire, déclarait en 1908, que de 1897 à 1906, le nombre des illettrés était en croissance dans 40 départements de la France. Pourtant, c'est en 1882 que les français ont été affligés de la loi de l'obligation scolaire. Et c'est ce progrès que M. Bouchard veut nous imposer.

Du reste, pourquoi l'obligation scolaire chez nous ? Ce serait un mal qui arrêterait nos progrès. Que le gouvernement continue à aider les écoles et dans vingt ans, il n'y aura que peu ou point d'illettrés.

Examinons un peu la marche progressive de l'instruction chez nous. Nous ne donnerons que des chiffres officiels. De 1898 à 1913, on a ouvert dans la province, 1,000 nouvelles écoles et le nombre en a été porté à 6,000. Dans la même période, les professeurs sont passés de 9,000 à 13,500.

Durant ces mêmes quinze années, les municipalités scolaires, —le peuple par conséquent, celui que M. Bouchard déprécie,—ont augmenté leurs contributions aux écoles de \$2,525,000 à \$6,400,000. Tandis que le gouvernement n'est passé que de \$500,000 à \$1,200,000. Que le gouvernement continue à se montrer généreux, qu'il suive le peuple dans sa générosité, et nous n'aurons plus à nous plaindre. Nous tenons à dire que M. Gouin a fait beaucoup pour les écoles.

Enfin un moyen de juger si un système scolaire est efficace, c'est de voir si le nombre des illettrés diminue. Or, chez nous, les illettrés deviennent de plus en plus rares, ils diminuent rapidement et régulièrement. De toutes les provinces de l'est du Dominion, c'est Québec qui est en tête du progrès, avec une marche régulière, dans vingt ans nous serons en tête de toutes les provinces pour l'instruction.

Déjà, si on tient compte que le nombre des petits enfants de 5 à 6 ans, qui ne peuvent pas toujours facilement aller à l'école, surtout en hiver, est beaucoup plus considérable dans Québec—plus de 22,000,—que dans les autres provinces, nous serions bien près d'occuper la première place pour l'instruction même à l'heure actuelle.

En dix ans, de 1901-1911, le nombre des illettrés est diminué de 5.05 pour cent. Si on n'oublie pas que les illettrés se rencontrent surtout chez les personnes âgées, qui ont vécu leur jeunesse dans un temps où les écoles étaient très rares et les communications difficiles, on comprendra facilement que les illettrés de 6 à 30 ans, sont la très rare exception.

Au lieu de demander l'obligation scolaire qui a fait faillite partout, qui est une loi vexatoire et directement opposée à la liberté des citoyens ; que M. Bouchard travaille à aider l'instruction par d'autres moyens honnêtes et plus efficaces. Nous lui en suggérons quelques-uns et si il est si en faveur de l'instruction, qu'il travaille à les faire adopter et ceux qui existent déjà, à les faire appliquer.

1.—Qu'il fasse décider que tous ceux qui ne savent lire et écrire, et cela veut dire plus que savoir signer son nom, ne pourront pas occuper aucune fonction de l'Etat, ne pourront remplir aucune charge dans l'administration municipale ou autre, ne jouiront pas du droit de vote. Aujourd'hui cette mesure peut être mise en vigueur.

2.—Qu'il fasse observer la loi qui défend d'employer ou de faire travailler à salaire, un enfant avant l'âge de 14 ans révolus. Ce serait faire disparaître un grave abus de notre ville, où il se rencontre parfois des hommes qui ne rougissent pas d'exploiter de pauvres enfants en les faisant travailler pour un prix ridicule.

3.—Qu'il demande que nos hommes publics puissent présenter au moins un certificat d'études élémentaires.

Voilà des mesures qui aideraient vraiment la cause sainte de l'instruction. Que M. Bouchard renonce à son obligation scolaire qui est une mesure, qu'il le veuille ou non, qui sent sa loge, une mesure que l'expérience a démontrée inefficace, une mesure injuste, parce qu'elle prive les pères de famille d'un droit que personne au monde ne peut, avec justice, leur enlever.

Si M. Bouchard, aime tant la liberté, qu'il défende donc celle-là, c'en est une vraie. Il devient persecuteur notre député, et il l'avoue en partie, quand il déclare que le peuple n'est pas encore préparé à accepter cette mesure. Non, notre peuple aime trop la vraie liberté pour se laisser imposer pareil joug. Soyez logique, M. Bouchard, et travaillez pour la liberté des pères de familles, des citoyens, vous qui criez si fort, en janvier dernier, pour que les hôteliers aient la licence—ou ne peut prostituer le mot liberté pour un si sale métier—de vendre leur boisson et d'empoisonner notre race. De la décence, s'il vous plaît, pas deux pids et deux mesures : contre la liberté des pères de famille, pour l'abus de la liberté chez les buvetiers et leur triste clientèle.

Au revoir !

M. l'Échevin Bélanger et certains volatiles

L'échevin numéro deux du Quartier No 5 n'est pas comme l'homme de la chanson : il n'aime pas les dindons.

A une récente séance du Conseil de Ville, le brave gars a exprimé son intention de partir en guerre contre ces inoffensifs volatiles, de même que contre leurs congénaires enlômés les poules-dindes, les oies, les canards et les outardes.

Qu'est-ce que toutes ces bêtes du Bon Dieu, ont bien pu faire à M. Bélanger pour qu'il veuille ainsi les ostraciser et leur fermer les portes de la cité de St-Hyacinthe.

A-t-il le sommeil si léger que le cri plus ou moins harmonieux de l'un de ces intéressants gallinacés à l'heure de l'empêcher de dormir ses grasses matinées.

Mais alors, que n'entend-il sa colère et ses foudres : jusqu'aux matous et à leurs sabats d'enfer : jusqu'au plus fidèle ami de l'homme, qui aboie et hurle à la lune.

Et les paons, les pintades, qui remplissent l'air de leurs cris de crécelle ; les coqs orgueilleux, qui savent si facilement prendre le jour pour la nuit ; pour quoi et comment trouvent-ils grâce aux yeux de l'elu de MM. Bouchard et Gauthier.

Il y a là une énigme qui mérite d'être approfondie et tirée au clair.

Est-ce qu'il n'existerait pas, par hasard, un degré quelconque de parenté entre l'hostilité de M. Bélanger contre tout ce qui porte plume et n'a pas la voix harmonieuse, et certaine question de son collègue M. Fontaine, à l'adresse de son ancien adversaire M. Coineau ?

Notre C. R. municipal, un peu à la gêne pour entrer lui-même en campagne contre une notable partie des habitants de la "Ferme Avicole Yamaska", n'aurait-il pas trouvé habile de confier cette besogne à cet excellent M. Bélanger, qui n'y verrait goutte jusqu'au casse cou final.

Quoi qu'il en soit, le plus frais émoulu des échevins du Quartier No 5 peut compter sur l'admiration et la gratitude de toute la population de notre cité, pour avoir eu et exprimé l'intention d'empêcher un chacun de pouvoir élever ou garder des oies, des dindes, des poules-dinde, des canards ou des outardes.

Il paraît, même, que les membres de la "Société Coopérative des Eleveurs de Volailles de Races Pures de St-Hyacinthe" se proposent, comme témoignage de reconnaissance, de lui élever une statue où il sera représenté la jambe droite légèrement repliée et le pied appuyé sur un énorme dindon mort à la peine.

On dira, après cela, qu'il n'y a, dans notre pauvre monde, que noire ingratitude.

A MEDITER

Et dans cette province de l'Ontario, où vous vivez aujourd'hui et où les vôtres progressent d'une manière providentielle, vous demandez pour vous et pour les vôtres ce que tout citoyen Britannique peut réclamer : le droit d'adorer Dieu et d'élever vos familles dans la douce langue de vos aïeux. Ce droit vous le tenez de la nature elle-même. Il est l'héritage sacré que vous ont laissé ceux qui vous ont donné le jour et que vous avez l'impérieux devoir de transmettre intact à ceux qui sont la chair de votre chair et le sang de votre sang.

Hon. Sen. Landry.
(Au congrès d'Ottawa, 1916.)

L'Hon. Sénateur Landry

A Saint-Hyacinthe

Le vigoureux champion de la résistance au règlement XVII est venu à St-Hyacinthe. Reçu à la gare par quelques membres de l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne, M. le Sénateur visite Mgr Bernard, l'hon. Sénateur Dessaulles, les RR. PP. Dominicains, puis il se rend à l'Ecole Normale où M. le Principal lui souhaite la bienvenue, le présente aux élèves de l'Institution, futures institutrices qui lui offrent une jolie somme pour le soutien des Ecoles d'Ontario. M. le Sénateur se dirige ensuite au Séminaire dont il devient l'hôte jusqu'à lundi matin. Dans une intéressante et instructive causerie, en présence des professeurs et des élèves, l'orateur donne une belle leçon d'histoire et engage les jeunes gens qui ont l'avantage de recevoir une éducation classique, à bien travailler, à être des hommes de devoir, des patriotes convaincus parcequ'ils devront être plus tard les chefs de la société. Monsieur le chanoine Z. Décelles, supérieur du Séminaire offre au Sénateur l'expression de sa gratitude et lui présente au nom du Séminaire et des élèves, une somme assez considérable.

Dans la soirée, M. Landry se rendit à la salle des Bazar où avait été convoqué la population de St-Hyacinthe.

Aux côtés des Sénateurs Landry et Dessaulles, avaient pris place sur l'estrade Mgr L. Guertin, V. G., M. le Chanoine Sénécal, M. A. J. Charron, ancien président de l'Association d'Education d'Ontario. Le Dr Gaston Lapierre, représentait l'A.C.J.C. et présidait la conférence. Le Dr Lapierre, rapporte "Le Devoir" qui avait envoyé un de ses rédacteurs que nous avons été heureux de revoir au milieu de nous, expose la situation scolaire d'Ontario. Les Journaux, dit-il, nous ont depuis longtemps renseignés sur la campagne de persécution que subissent les nôtres dans la province voisine. Notre devoir ici est de prêter notre appui aux deux vaillants pionniers de la campagne de dé-aveu du règlement XVII : M. le Sénateur Landry et M. Alexandre Charron.

Luttons avec eux, nous souvenant que les races qui luttent sont celles qui ne meurent pas.

M. le Président présente ensuite M. Charron qui refuse d'une manière convaincante l'accu-

(Suite à la page 4.)

Lampes Electriques "Mazda"

Reduction, Reduction

A Partir du 15 Mars

Venez voir nos Prix

La Cie du Gaz, Electricité et Pouvoir

Nouvelle Eau Minérale

"AmAkA"

Guérit les rhumatismes, Purifie le

sang et

Procure une bonne santé

EN VENTE PAR

La Cie d'Embouteillage "IDEAL"

RUE ST-GERMAIN, ST-HYACINTHE, P. Q.

MASSEUR

BLACKSTONE

\$5.00



En Vente Par

J. Armand Guillerie

AGENT EN GENERAL

LA TRIBUNE

ST-HYACINTHE, QUE.



M. François Ledoux

CHARRETIER

Suc. de M. Victor Cadorette

est déménagé à l'ancienne place de

M Joseph Bertrand

CHARRETIER

60, Rue Cascades

Il a en mains un roulant très complet : 10 magnifiques chevaux, dont une paire de gris, une paire de rouges et une paire de cafés ; 5 carrosses, 4 victorias et aussi un magnifique carrosse fermé pour cérémonies.

Voitures légères, Express et Lories pour déménagements. Le colon est à la disposition de nos clients et du public en général. Une visite est sollicitée.

François Ledoux,
Charretier,
St-Hyacinthe, P. Q.

PACIFIQUE CANADIEN

HOAIRE

Départ de St-Hyacinthe :

Tous les jours, excepté le Dimanche.

8.11 A. M. et 3.26 P. M., pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.53 A. M. et 6.59 P. M., pour St-Guillaume et les stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham, pour tous les points des Etats-Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Pour billets et renseignements s'adresser à R. E. CODERRE, 125 Cascades, Agent de billets. Tél. 70.

Quebec, Montreal & SOUTHERN Rv

HORAIRE DES TRAINS.

(Corrigé au 20 Sept. 1914)

ST-HYACINTHE—SOREL.
Tous les jours, dimanches exceptés.
Départ de St-Hyacinthe à 8.40 a. m. et à 5.05 p. m.

Arrive à Sorel à 10.30 a. m., 7.30 p. m.

ST-HYACINTHE—HERVILLE, BOSTON, LES POINTS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE
Départ de St-Hyacinthe à 10.00 a. m. et 5.40 p. m.

Arrive à Herville à 12.00 (midi) et 7.00 p. m.

Trains arrivant à St-Hyacinthe à Sorel à 8.10 a. m. et 5.15 p. m. d'Herville à 8.20 a. m. et 3.15 p. m.

Billets pour n'importe quelle station au Canada et aux Etats Unis en vente chez :

L. BOURBEAU, Agent à la Station.
N. J. FERGUSON,
Gérant Général des Passages

Décisions judiciaires concernant les journaux

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrrages qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'au moment du paiement, qu'elle ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros, à l'ancien adresse constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude. i. a. c.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Horaires des Trains

Horaires des Trains

ALLANT A L'EST

9.20 A. M.—Tous les jours pour Saint-Liboire, Acton-Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston & Portland. Excepté le dimanche pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke, Island Pond.

9.35 P. M.—Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

6.40 P. M.—Venant de Montréal et gare intermédiaires, tous les jours. Excepté le dimanche.

1.20 P. M.—Venant de Montréal et gare intermédiaires, tous les jours.

ALLANT A L'OUEST

5.56 A. M.—Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.24 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

2.30 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous les jours. Excepté le samedi et le dimanche.

5.29 P. M.—Tous les jours pour Ste-Madeleine, St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

Pour toutes informations s'adresser à F. C. Bouvette, AGENT.

Chemin de fer Intercolonial

Par la voie du chemin de fer de l'Intercolonial

La voie du chemin de fer Intercolonial est la plus courte par Québec aux endroits du bas St-Laurent et des Provinces Maritimes.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 10.05 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets s'adresser à

E. PICARD,
35 Rue Laframboise.
Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe

Les wagons-lits de Touristes

Quittent Montréal pour Chicago, les lundis, mercredis et vendredis à 10.30 hrs p. m. Lits disponibles pour les passagers qui détiennent des billets de première ou de seconde classe, sur paiement d'un prix nominal. Raccordement avec les trains qui ont des wagons-lits du même genre à Chicago.

Pour les billets et renseignements s'adresser à

F. C. BOUVETTE,
Chef de gare, St-Hyacinthe.

Résumé des règlements concernant les Homesteads Nord-Ouest Canadien

1. Une section de nombre pair des terrains de la puissance de Myrtles, Saskatchewan et Alberta, excepté les 16 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le 1er chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur une section d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

2. L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où le terrain se trouve situé.

3. Le colon devra remplir les conditions s'y rapportant aux homesteads de l'une des matières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père du colon—ou la mère quand le père est décédé—réside dans le voisinage du terrain pour lequel il s'est inscrit, les conditions imposées quant à la résidence pourront être remplies par le fait qu'il demeurera avec son père ou sa mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur sa ferme qu'il possède, dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain.

4. Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. CONY,

Guide Commercial

DE St-Hyacinthe

ASSURANCE

Ed Duckett.....161 Girouard
Boisseau & Boisseau.....16 St-Denis
René Morin.....159 Girouard
Albert Jodoin.....68 Ste-Anne
Ls Brousseau.....21 St-Denis
St-Germain, Hamel, & Racine
173 1/2 Boulevard Girouard
H. Raymond, 258 Girouard, Tel. Bell. 259

BANQUES

La Banque de Montréal.....194 Cascadier
La Banque Nationale.....145 Cascadier
La Banque East Townships. 169 Girouard
La Banque d'Hochelega.....173 Girouard

BOIS DE CONSTRUCTION

L. P. Morin & Fils, S. Antoine et S. Joseph
Paquet et Godbout.....21 William
CHAPELLIERS, MANCHONNIERS
J. E. Lamoix.....179 Cascadier
M. O. David & Cie.....90 94 St-Simon

LIBRAIRIES

E. H. Richer & Fils.....167 Cascadier
JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE
U. Fournier.....109 Cascadier

HARDES FAITES, MERCEBIE
P. Olesker.....177 Cascadier
GRAINS ET FARINES

Ohs. G. Racicot.....St-Antoine et Mondou

FONDERIES

Dussault & Lamoureux. 2-4 St-Hyacinthe

ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS
Henri Cadorette.....54 St-Paul.

CHAUSSURES

Armand Brousseau.....63 St-François
B. Bélanger.....136 Cascadier
T. St-Jean.....57 St-François

PHARMACIES

Dr. Viger.....195 Cascadier
PEINTRES-DECORATEURS
E. L. Désautels.....226 Cascadier

Alphonse Seguin.....147 Coucorde
MARCHANDS-TAILLEURS
J. E. Gosselin.....183 Cascadier

MARCHANDISES SÈCHES

J.-B. Brousseau & Fils.....67 St-François
N. G. Leduc.....147-149 Cascadier
J. A. Decelles, Groceries, Marchandises sèches, et Chaussures, 28 1/2 rue Héloïse

MEUBLES

J. Sicotte.....37 Mondou
F. Nolin.....86 Mondou
Eug. L. Désautels.....224 Cascadier

BOUCHER

Frank Langevin, 25 Rue de La Bruère
PHOTOGRAPHE

FOIN & VOLAILLES DE RACES ETC
A. S. Comeau.....4 St-Denis

VAISSELLE ET VERRERIE

L. A. Breton.....156 Cascadier

PLOMBIEURS

A Blondin & Cie.....115 Cascadier
J. Leduc & Fils.....67 St-François
H. Lorange.....248 Cascadier

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free of charge. Our invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HARRISON on Patent, 379 Broadway, New York, N. Y.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any publication. Published by Munn & Co., 379 Broadway, New York, N. Y. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 379 Broadway, New York
Branch Office, 605 F St., Washington, D. C.

6% ANNEE

COMPOSE TRIMESTRIELLEMENT SUR BALANCES QUOTIDIENNES

MARCIL TRUST CO. LIMITED MONTREAL

Un Dollar vous z un Compte rigne "Dében-othécaires", d—et comme v— N'acceptez v— Doubliez votre revenu c'est doubler votre richesse. Actif \$3,000,000.00. Livret mailé gratis à n'importe quelle adresse.

Les Elections Municipales de Montréal

La métropole commerciale du Canada vient de prouver, une fois de plus, ce que vaut, chez elle, l'opinion publique et quelle importance il faut attacher à ses jugements.

M. Médéric Martin, qui n'est peut-être pas un imbécile, mais qui est à coup sûr un ridicule personnage et un pauvre administrateur de la chose d'autrui, y a écrasé ses adversaires MM. McDonald et Lapointe sous d'énormes majorités.

Que M. McDonald ne fût pas l'idéal des candidats à la mairie, grâce à une foule d'anicroches financiers qui ont distingué son passé, ça nous paraît une chose assez facile à admettre.

Que M. Lapointe, de son côté, fût tenu en suspicion, pour avoir été, seize ans durant, plus ou moins le "leader" d'un Conseil de Ville digne de tout excepté de l'admiration et de la confiance des administrés, voilà encore un point bien acquis.

Il n'en reste pas moins vrai que ces deux candidats, chacun dans sa sphère, avaient pour eux toutes les grosses légumes de leur Cité, étaient incontestablement supérieurs au Maire sortant de charge, au double point de vue de la capacité et du prestige, et qu'avec tout ce bagage, auquel on peut joindre la prétendue influence du Comité des Citoyens et d'un certain nombre d'autres organisations du genre, ils ont été roulés tous deux comme de vieilles mitaines.

Nous pourrions ajouter que le triomphe de Médéric Martin prouve plus clairement encore le manque complet d'autorité et d'influence de la presse prise dans un sens général.

Tous les journaux, en effet, à de très rares exceptions près, ont fait l'impossible pour convaincre les électeurs du triste renom que la réélection de ce bouffon personnage ferait rejaillir sur Montréal.

Evidemment, la badauderie de l'immense majorité de l'électorat a préféré croire aux jérémiades de son prophète, qui se contentait de clamer, pour tout argument, que ce que l'on voulait écraser, en le battant, c'était la classe des humbles travailleurs et le pauvre peuple.

Il y a longtemps que cette stupide rengaine sert d'appât aux mauvais instincts de la foule, et l'on ne peut nier à l'égard du 3 avril un talent tout particulier pour la tambouriner et s'en servir.

En attendant, Montréal devra subir l'humiliation d'avoir comme premier magistrat le piètre et ridicule individu qu'est Médéric Martin.

Comme compensation, l'élection de lundi dernier a porté au bureau de contrôle deux hommes d'une réelle valeur, capables de faire de la bonne et intelligente besogne, MM. Villeneuve et Ross.

Quant au Conseil de Ville, sa composition actuelle ne diffère que par le nombre, à peu près de ce qu'était sa composition ancienne.

Espérons que le geste autoritaire de M. Guin réduisant à 20 le nombre des échevins, aura au moins pour effet d'assagir les survivants de l'ancien régime et de les rendre de meilleurs serviteurs de l'intérêt public.

LES SOUTANES SOUS LA MITRAILLE

Le récit du blessé

..... C'est la nuit, et j'écoute sonner les heures, les heures de garde qui s'écoulent si longues si, près de moi, je n'avais, présente et gémissante, la douleur qu'il faut consoler.....

Quinze jours sont passés à les attendre, ceux qui occupent maintenant toutes nos sollicitudes et attirent nos meilleures pitié.

Ils sont là, étendus dans ce vaste dortoir de collège, devenu l'hôpital militaire, où nous avons rejoint notre poste de guerre. Ils souffrent en silence ou se plaignent à grands cris, jetés au milieu du cauchemar, et que la torture des membres mutilés arrache à leur courage qui n'en peut plus.

Je m'approche d'un lit sur lequel la lueur douce et atténuée de la lampe me montre une malheureuse figure de vingt et un ans, convulsée par la secousse violente d'un mal aux terribles réveils. Celui-là, je l'ai vu tout à l'heure sur son brancard, affaissé comme une pauvre loque, les yeux agrandis par la fatigue d'un affreux voyage. Et surtout, terrassé par l'horreur, continuée hors du danger, de ces heures vécues au milieu de la mort, dans le fracas des tempêtes de fer et de feu.

Quelles visions atroces j'avais lues dans ces yeux ? Toute l'horreur de la guerre me semblait alors présente.

En l'interrogeant, les larmes me coupaient la voix. Il était si jeune, celui là, et il semblait si fragile !

Sur son brancard où la blessure l'immobilisait, il avait l'air d'un cadavre aux yeux mal fermés, indifférent à tout. Et puis, quand nous l'avions soulevé—avec bien des précautions, pourtant !—il s'était mis à hurler. Un médecin avait dû lui refaire sur place le pansement qui n'avait pas été renouvelé depuis quatre jours. Sa pauvre jambe broyée retrouvait tout à coup la sensibilité endormie, et toute sa chair, tous ses os, frémissaient d'une longue, immense douleur qui lui tordait les muscles et agitait son corps martyrisé.

Parmi tous les autres, aussi mutilés, transpercés et pantelants, je l'avais remarqué, ce petit Marseillais au visage d'enfant et il me sembla, du premier coup que sa souffrance à lui était encore plus digne de pitié.

Mon tour de garde, en ce premier soir triste, m'amène près de lui, et c'est sur son infortune que se concentre mon attendrissement.

Je me penche vers lui et, avec ce tutoiement instinctif que la compassion pour les éprouvés impose ceux qui consolent :

—Tu souffres, mon petit ?

Lui, sans répondre, dégage lentement sa main brûlante et moite des couvertures, et je sens sur mon cou l'étreinte de son bras qui m'enlace. Surtout, j'entends sa faible voix haletante qui implore :

—Monsieur l'abbé, Monsieur l'abbé, est-ce que je vais mourir ? Comment répondre ? Je n'en sais rien, et puis, même quand on est sûr, est-ce qu'on fait ainsi, brutalement, de pareils aveux ? Alors, mon petit blessé devine que j'ai mal compris, et son âme héroïque et fière veut garder le panache du soldat qui a bravé le danger sans faiblir. Maintenant, il défie la mort et trouve la force de sourire.

—Oh ! ce n'est pas que j'ai peur, Monsieur l'abbé, mais si je vous demande ça.....

Il s'arrête et il pleure. Sa main resserre l'étreinte, et, plus, attirante, me rapproche de lui.

Son geste ne veut pas exprimer la crainte. Je sens bien que ce petit troupier, qui a vécu la sanglante épopée, n'est pas accessible à la crainte qui affole. Son cœur est trempé de virilité. Un mois de campagne a fait de lui un vieux routier des tragiques aventures.

Non, dit-il, je n'ai pas peur. J'ai tant vu mourir autour de moi que je ne tiens plus à la vie... Seulement... c'est pour ma mère. Si je pars, elle ne voudra pas comprendre, et ma blessure en aura tué deux.

Peu à peu, dans la salle aux reflets pâles, les soupirs, les plaintes ont cessé. Dans le silence impressionnant, traversé de rêves affreux, il n'y a plus que des mots solennels de lui à moi. Tout le reste s'absorbe dans la rencontre de deux êtres qui sont, à cette heure, plus que des hommes : le soldat et le prêtre à qui la France a confié la garde de ses frontières et le trésor de son idéal.

Alors, sachant de quels sursauts la nature est capable, et confiant dans la vigueur du sang de la race, j'ose lui assurer qu'ils n'est pas blessé à mort :

—Non, mon petit, non, tu ne mourras pas... Or ne meurt pas à ton âge.....

Un sourire d'ironie arrête la formule banale d'impuissante consolation.....

—Et les autres qui sont restés là-bas.....

Encore un silence ! Mon Dieu ! qu'il est donc difficile de bien consoler !

Et cependant moi-même, je ne veux pas croire que cette existence meurtrie soit condamnée. Le médecin-chef, un clairvoyant dont le premier coup d'œil dissèque une plaie et scrute l'organisme, a déclaré tout à l'heure qu'il le sauverait. J'ai confiance et je crois en sa parole.

Je te dis, moi, que tu guériras.

Le blessé me regarde, et, cette fois, ma conviction ardente a pénétré dans son cœur. Il se redresse un peu, dégage sa main, fait le signe de la croix et, sentant bien que maintenant je sais son âme, il murmure, avec le recueillement des minutes pieuses :

—Il faut prier pour moi.

Ses yeux s'étaient fermés pour la prière ; les miens ne voyaient plus son visage parce que les larmes troublaient mon regard. Seulement, pour mieux le protéger et mieux le bénir, j'avais posé ma main sur sa poitrine.

Il eut un tressaillement :

—Pardonnez, Monsieur l'abbé, n'appuyez pas de ce côté.....

Là aussi, j'ai reçu une balle. Il ne suffisait pas qu'il eût une jambe broyée. Il avait encore fallu que son pauvre corps fût transpercé, à la poitrine et au dessus du cœur. La chemise était rouge du sang qui avait jailli à travers le pansement.

Et, en le voyant ainsi, l'idée ne me vint pas de songer : "Comme il doit souffrir".

L'homme souffrant n'était plus là. Seul, le martyr de la guerre sainte m'apparaissait avec son auréole de bravoure et de témérité. Ce petit qui savait si bien souffrir avait dû magnifiquement se battre. L'énergie d'aujourd'hui n'était que le prolongement de l'héroïsme d'hier. Et lorsque mon bras se leva pour le bénir, ma pensée répétait obstinément :

—Comme il est beau !

Quatre médailles pendaient à son cou, et il me les tendit pour les baiser. Elles avaient goût de sang, et je garde encore aux lèvres l'étrange saveur de ces reliques, dont le frôlement avait caressé la blessure qui saignait au-dessus du cœur.

A SUIVRE

Son Oeuvre

M. V. E. Fontaine est accoutumé de se consoler de ses déboires municipaux en déclarant, avec solennité, qu'il restera au poste aussi longtemps qu'il n'aura pas accompli son œuvre.

De quoi peut bien vouloir parler l'échevin du Quartier No 3, quand il emploie cette qualification sonore ?

Voudrait-il, par hasard, désigner, ainsi, l'engagement de M. l'ingénieur Cadieux, ou encore les travaux d'asphalte exécutés l'année dernière sur partie de la rue Girouard ?

N'a-t-il pas plutôt l'intention d'indiquer la large brèche déjà faite au trésor municipal sous sa présidence du département de la voirie et celle qu'il se propose sans doute d'ajouter à la première durant l'année qui commence ?

Enfin, l'œuvre de M. Fontaine, quelle qu'elle puisse être, appelle certaines explications et certains éclaircissements que ses collègues du Conseil de Ville feraient sagement de provoquer.

PIQUE-FORT

L'échevin (frisson) Victor-Ernest serait tout frissonneux depuis les récents dégels.

La nature qui pourtant l'a doué d'un nez incomparable, ne peut l'empêcher des frissonnements qu'il ressent à la pensée de tous les mensonges, qu'il aurait racontés au sujet des travaux de la rue Girouard.

Son nez manquerait-il de flair parfois. Ah ! quel nez incompréhensible.

—O—

Notre député Louizon-Zoseph (La Blague) qui est allé faire des discours en faveur de son ami de cœur l'échevin St-Pierre, du quartier St-Jean-Baptiste, de Montréal, a obtenu le piètre succès qu'il mérite. Résultat : Non-seulement M. St-Pierre est archibattu, mais a aussi perdu son dépôt.

Les "Blagues" et les "Vessies" genre Louizon-Zoseph ne sont pas plus aimées à Montréal qu'à L'Assomption.

SENATEUR LANDRY

[Suite de la 1ère page]

sation de révoltes jetée à la face des Canadiens d'Ontario. Non, nous ne sommes pas des révoltés, nous agissons à ciel ouvert. Puis, l'orateur fait l'histoire des événements qui ont amené la campagne actuelle le règlement devenu loi XVII, la défection des Irlandais catholiques. Et l'orateur, en terminant, fait un appel de secours en faveur de ses compatriotes opprimés. Quelques membres de l'A. C. J. C. passent au milieu des rangs et recueillent la somme de \$125.22, destinée au fonds de secours de l'Association d'Education d'Ontario.

Les applaudissements viennent à peine de faire place à un calme solennel, continue "Le Devoir", que le Sénateur Landry se lève. Devant un auditoire malheureusement trop peu considérable, mais sympathique, M. Landry rappelle les services et la loyauté des Canadiens-Français envers l'Angleterre. Nous fûmes fidèles, malgré les luttes que nous eûmes à soutenir. Lors de la Confédération, lorsqu'il s'agit de la question de l'enseignement, le parlement britannique passa une loi que nous ne pouvons pas changer aujourd'hui. L'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord disait qu'en matière d'éducation, chaque province peut faire ses lois à la condition qu'elles ne nuisent pas à aucun droit ou privilège que les Minorités avaient lors de leur entrée dans la Confédération, en ce qui concerne les écoles séparées.

Or quels étaient nos droits et privilèges en 1867? Ceux mêmes que nous avions en vertu de la loi de 1863. Les articles de cette loi nous donnaient par exemple le droit de nommer nos commissaires. C'est ce droit qu'on nous a volé en 1905.

Non contents de ce premier affront, les Boches d'Ontario nous affligèrent de la double inspection de nos écoles qui n'est ni plus ni moins qu'une injure jetée à la face de toute une race.

Le jour où l'Angleterre nous aura rendu justice, ce jour-là elle aura conquis l'affection d'un peuple dont elle a de plus en plus besoin.

Nous sommes à la veille d'événements sérieux. Cet état de choses ne peut toujours durer. Nous allons, à bout de patience, agir jusqu'à ce que nos droits soient enfin reconnus, nous sommes assez forts et assez fiers pour résister à l'oppression.

Il nous reste un moyen suprême auquel nous donne droit le pacte de 1867. C'est la campagne du désaveu de la loi XVII. Nous la faisons avec toute la confiance que peut nous inspirer une noble cause. Nous lutrons pour "Dieu et mon Droit".

Il est onze heures, et les auditeurs accueillent avec bienveillance Mgr Guertin qui représente sa Grandeur Mgr Bernard.

La grande question ontarienne, dit Monseigneur, la cause sainte et sacrée de la langue maternelle, pour tout Canadien-Français, est à peu près synonyme de religion et de patrie et digne de tous les efforts, de tous les dévouements, de tous les héroïsmes de quiconque sent couler dans ses veines le vieux sang de la France et battre dans son cœur l'amour de la patrie. Il est grand, il est beau d'en être le défenseur, fallût-il pour cela prodiguer ses peines, ses fatigues, même verser son sang et donner sa vie. Oui, j'insiste, il est glorieux d'en être martyr.

Nos sympathies vont à ces héroïnes, douces gardiennes de nos foyers, à l'âme pieuse et maternelle, devenues tout-à-coup gendarmes impitoyables, au cœur de lion, échangeant héroïquement la calme et pacifique atmosphère de leur maison contre le cliqueti des armes et le bruit des combats.

Suite à la page 4.

NOTES LOCALS

—Albert Blanchet, douze ans, fils de M. Henri Blanchet, employé chez Ames Holden-McCreedy était à s'amuser avec des petits compagnons, samedi après-midi, au cinquième étage du Séminaire de cette ville, quand, à un moment donné, se penchant trop pour regarder par une fenêtre, il perdit l'équilibre, et tomba tête première sur la glace vive, se tuant instantanément. La douleur des parents et de ses petits condisciples fait peine à voir. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale, lundi matin, et tous les confrères du défunt étaient présents, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par le père de l'enfant et par ses deux petites sœurs, Antoinette et Lucienne.

—Dimanche soir, dans la salle des bazars l'Hon. Sen. Landry et M. Charrois chimiste de notre ville, et ex-président de l'association d'éducation de l'Ontario ont porté la parole devant un auditoire nombreux qui choisit. Les deux orateurs ont traité la question des écoles bilingues de l'Ontario. Sur l'estrade on remarquait : le R. P. Charlevoix O. M. I. d'Ottawa, Mgr. Guertin le Chanoine Sénécal de notre ville ainsi que le Dr. Lapierre, représentant l'A. C. J. C. sous les auspices duquel les orateurs ont parlé.

PRO BELGICA

Journal hebdomadaire, dans l'intérêt des Belges affligés, vient de nous arriver. Il est publié en français et en anglais. Il se vend 2 sous le No. \$1.00 par an. S'adresser

Pro Belgica
397 Avenue Viger
Montréal.

—Les trottoirs dans certaines rues sont dans un état d'entretien pitoyable. A de certains endroits la circulation est impraticable pour les piétons par suite de l'épaisse couche d'eau qui les recouvre. Les propriétaires devraient prendre sur eux d'y voir.

—Les logements à louer sont assez nombreux ce printemps, en notre ville, et les prix des loyers sont plus élevés que ceux de l'an dernier.

—Notre marché local est très bien approvisionné de produits de la ferme en ce moment, et les prix, en général, sont assez satisfaisants pour les consommateurs.

—Les funérailles de Albert Blanchet âgé de 12 ans, dont la mort tragique et accidentelle, causa tant d'émotion au Séminaire et en notre ville, ont eu lieu lundi matin à 8 hrs 30 à la cathédrale au milieu d'une assistance sympathique de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Proulx et le service funèbre a été célébré par M. l'abbé L. Pratte directeur du Séminaire. La messe des Morts harmonisée a été très bien rendue par les élèves du Séminaire qui étaient au chœur. Les porteurs étaient 6 confrères de classe du défunt. MM. Roland Marcoux, Albert Charron, Antonio Grégoire, Albert Lefebvre, André Tourchot, Georges Chagnon. Le défunt outre son père et sa mère M. Henri Blanchet et Amanda Arpin, laisse deux sœurs : Lucienne et Antoinette, pensionnaires au couvent de Lorette. Des bouquets spirituels ont été offerts par les élèves.

—"La Tribune" offre à la famille si cruellement éprouvée ses plus profondes sympathies.

MESSIEURS LES CURES

Nous avons des livrets de dimmes que nous vendons 25 sous le livret de 100. Pour ordre à être envoyé par la poste, ajoutez 1 sou par livret.

—M. Louis Goyette à l'emploi de la buanderie Mathieu s'est rendu au chevet de sa mère dangereusement malade, à Marie-Ville.

—Les nouvelles qui nous arrivent de différents endroits de notre région nous apprennent que la saison de la récolte du sucre est partant commencent.

Les érables ont beaucoup coulé cette semaine et tout indique que cette saison sera très fructueuse. Nous aurons du sucre nouveau et de l'appétissant sirop d'érable sur le marché, samedi prochain.

—L'infortuné Tom. Taylor, ce soldat qui a vu treize trains composés de plus de vingt voitures chacun lui passer sur les jambes, est mort, dimanche matin, à l'hôpital Saint Charles de cette ville.

Depuis son entrée dans cette institution, il n'a jamais cessé d'être absolument d'excellente humeur. Sa figure était bonne ; il conversait avec les religieuses de même qu'avec les visiteurs, comme s'il eût été en parfaite santé.

Samedi soir, l'infection devenant trop évidente, et le patient paraissant assez fort, le Dr J. L. H. Pagé a trouvé qu'il était urgent de faire l'amputation du membre lacéré d'une façon si cruelle, opération que le malade a supportée on ne peut mieux. Dans la cours de la nuit suivante, des signes de grande faiblesse se sont manifestés à maintes reprises et le pauvre militaire n'a pas réussi à remonter le courant.

Dans sa serge, les religieuses ont trouvé onze ou douze dollars, ainsi qu'une médaille attestant qu'il a fait la campagne d'Afrique.

Dans l'après-midi de samedi, les religieuses ou un médecin lui ont demandé la permission de communiquer avec sa femme et ses enfants à Colmont, près de Victoria, C. A., mais il n'a pas voulu la donner. Sans doute, il voulait leur éviter du chagrin.

Dans la déposition "ante mortem" reçue par le coroner J. A. Viger, Taylor déclare qu'il n'y a personne à blâmer pour l'accident en question. Il traversait d'une voiture dans une autre, pour aller chercher de l'eau, à la demande d'un camarade, quand il a glissé sur un pont de glace qu'il y avait sur le marchepied.

Ce qui explique pourquoi il a passé toute la nuit sans changer de place, c'est qu'il tenait sa jambe avec ses deux mains pour empêcher le sang de sortir en abondance. Dans les circonstances, et vue la difficulté de se procurer des témoins, il est assez probable qu'il n'y aura pas d'enquête.

Le commandant de la compagnie à laquelle appartenait le défunt, sa femme et ses trois enfants ont été avisés.

ON DEMANDE

De bons mécaniciens capables de faire les outils et adroits sur les lathes.

S'adresser à Munitions Machinery Ltd.
Sorel P.Q.

—Un violent incendie s'est déclaré lundi matin vers 3 heures à l'hôtel Yamaska, situé rue Girouard. Ce n'est qu'après un travail de plusieurs heures que nos pompiers réussirent à contrôler le feu qui menaçait de se communiquer à l'édifice de l'Union St-Joseph qui n'est séparé de la bâtisse incendiée que par un mur. Il y eut des dégâts causés par l'eau à l'Union St-Joseph. Les dommages causés sont de quelques centaines de piastres. On n'a pas eu heureusement à enregistrer de pertes de vies. L'incendie a été causé par un poêle surchauffé.

Les pertes ne sont que partiellement couvertes par les assurances. L'immeuble appartenait à MM. D. T. Bouchard, député, et H. A. Beauregard protonotaire ; il y avait M. Philibert Jubinville comme locataire.

SERVANTE DEMANDEE

Une bonne servante trouvera de l'emploi bon salaire en s'adressant immédiatement chez

Dr A. Bédard
Chirurgien dentiste
190 rue Girouard.
J A C.

EVECHE DE SAINT-HYACINTHE

4 avril 1916.
Monsieur l'abbé Zéphirin Auclair, curé de Saint-Polycarpe, décédé le 2 avril, était membre de la Société d'une messe, section provinciale.

P. S. Desranleau,
prêtre chancelier.

—Les funérailles de dame Eleonore Hévé épouse de feu Leonard Burke, décédée lundi dernier à l'Ouvroir, à l'âge de 86 ans, après une longue maladie ont eu lieu mercredi matin, à la cathédrale au milieu d'un cortège nombreux de parents et amis. Le service divin a été célébré par M. le chanoine de cette ville. L.A. Sénécal ; la messe des Morts a été rendue avec précision. Les porteurs composés de neveux et cousins étaient M. M. Napoléon, Raoul, Albert Arthur, Adolphe et Welly Burke.

La défunte laisse un fils, Herménégilde Burke de Drummond ville et des neveux. M. M. Emile et Rodolphe Chagnon.

—M. Roméo Martinette, de La Providence qui a été retenu à sa chambre, depuis quelques semaines, affligé par une grave maladie, est maintenant convalescent. Son médecin espère que d'ici quelque temps il sera complètement rétabli.

AVIS

A ceux qui désirent se procurer les numéros de "La Tribune", depuis le commencement de la publication du relevé du cahier de votation. Adressez vous au bureau de "La Tribune".

—Le Conseil de ville à son assemblée régulière tenue hier soir, sous la présidence du maire René Morin a réengagé M. E. X. Boulay assistant-ingénieur, au prix de \$700. par année.

—Les rapports officiels de Ames Holden établissent que les ventes de la compagnie, pour le mois de mars, se chiffrent à \$750,000, ce qui est un record mensuel dans l'histoire de la compagnie. Il y a présentement assez d'affaires en train pour justifier la prévision que le record de mars sera brisé.

—Dans les notes locales qui auraient dû être insérées dans nos colonnes, la semaine dernière, faute d'espace, plusieurs avaient été remises à cette semaine, mais c'est par inadvertance que celle-ci n'a pas paru, nous voulons parler de la magnifique pièce intitulée "Le Forgeron de Strasbourg". Les acteurs de renom qui ont interprété les différents rôles se sont acquittés de leur tâche avec succès. La diction et le naturel qu'on a mis dans cette représentation est au-dessus de tout éloge.

Nous félicitons les acteurs de s'être acquittés avec beaucoup de talent des rôles qu'ils avaient à remplir. Aussi les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux membres du Cercle St-J.-Bte. Les acteurs qui ont si bien réussi sont : MM. L. V. Chartier, L. A. Perron, D. Brouillard, H. Isabelle, A. Lajoie, E. Chartrand, A. Breton, J. Bonin, E. Cloutier, A. Prince, E. Auger, W. Marcoux et G. Turcotte.

—Depuis le 4 courant nos hôteliers se sont conformés au règlement municipal ordonnant que les grilles ou rideaux soient enlevés de leurs vitrines pour permettre aux autorités une plus étroite surveillance à l'intérieur.

Roxton Pond

Le 3 avril 1916

Lundi dernier est décédée à l'âge de vingt neuf ans, Dame Myron E. Lewis de Warden après dix mois d'une maladie longue et souffrante. Elle laisse pour pleurer sa perte, son mari, quatre enfants et une mère inconsolable, quatre frères, Joseph, Willy, Eddy, Ernest, deux sœurs, Mad. Sylvia Lebrun, et Melle, Anna Lessard.

Le service fut chanté à Roxton Pond le 31 mars par l'abbé E. Lessard l'oncle de la défunte, curé d'Upton.

SENATEUR LANDRY

Suite de la 5ième page

Assurément, tous ces blessés de l'Ontario et ceux qui les défendent, écrivent l'une des plus belles pages de notre histoire. Et en l'écrivant, ils élèvent un monument plus durable que le bronze et le granit, qui redira aux générations futures, qu'après plus de trois cents ans, nos pères venus de France revivent tout entiers dans leurs fils, que c'est toujours le même attachement à la même foi et à la même langue, que c'est toujours le même respect pour toute légitime liberté ; mais aussi que c'est toujours la même tenacité et le même zèle à revendiquer le droit et la justice.

Les souscriptions en faveur des écoles d'Ontario seront toujours recues par M. U. Bouche, président du Cercle Benoit XV de l'A. C. J. C. ou par son trésorier, M. Origène Picard.

—Un soldat du nom de Plante, s'adressait lundi dernier chez M. Omer Dufresne, maître-charretier, rue Laframboise, pour se procurer un cheval et une voiture.

M. Dufresne était absent de chez lui et son épouse Mme Dufresne qui ne connaissait pas le jeune homme mais savait que le père de celui-ci avait la réputation d'être un honorable citoyen, de notre ville, n'eut pas d'objection à lui louer cheval et voiture.

Le soldat rejoignit dans les limites de notre ville, un autre soldat et une jeune personne de l'autre sexe. Les trois promeneurs s'amuserent on ne peut mieux, même le jeune Plante offrit en vente à plusieurs reprises cheval et voiture, mais ne put réussir.

Déconcertés, ils laissèrent le cheval au village St-Joseph.

C'est la fille ou femme qui, pressée de questions par la police, déclara où était l'attelage.

Mardi soir, M. Dufresne rentrait en possession de ce qui lui appartient.

Inutile d'ajouter que les deux soldats ont pris la poudre d'es campette.

—Nous félicitons M. Gaston Nolin, fils de M. Flavien Nolin, marchand de meubles, rue Mondor, d'avoir été élu conseiller de première année, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

—M. J. H. Bernard, commerçant de foire est de retour d'un voyage d'Europe après plusieurs mois d'absence.

—M. Herbert J. Cota, contre-maître chez Ames-Holden Co., a été l'objet d'une flatteuse démonstration à l'occasion de son prochain départ.

Les employés de son département lui ont présenté une jolie adresse accompagnée d'un riche trousseau de voyage. M. Cota très-touché de cette marque tangible de sincère amitié, répondit en termes chaleureux, pour remercier les généreux donateurs.

M. Cota nous quitte pour se rendre aux Etats-Unis, où il a accepté un poste de confiance dans une manufacture.

Tel. Bell 201.

Jos. Surprenant

Marchand de bois de construction
coin Girouard et Ste. Marie
St-Hyacinthe

LE GARAGE ST-HYACINTHE

Réparations de toutes sortes

277 1/2 Cascades.

Ernest Birtz M. D.
69, rue St Antoine,

011113 1110uvroir
TEL. 88

attention spéciale au maladies
des enfants.

St-Hyacinthe P. Q.

PHARMACIE

VIGER

(En Gros et en Détail)

Prescriptions remplies avec soin

Fournisseur des Communautés et Institutions Religieuses, des Hopitaux et Hospices.

Le seul endroit où l'on peut se procurer les meilleures préparations et médicaments Français, Anglais et Américains.

TEL. No. 60

197 RUE CASCADES

St-Hyacinthe, P. Q.

Dr J. E. A. Collette

MEDECIN CHIRURGIEN

Bureaux :

coin STE-ANNE & GIROUARD
185 Rue Girouard,
St-Hyacinthe, Qué.

Au commerce

Si vous avez besoin de petites tablettes pour chiffrer ou faire de petites notes adressez-vous au bureau de "La Tribune."
10 centims la douzaine.

Excursions

de Clolons

Pour Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires, aller et retour. Tous les mardis, Mars le 7 à Octobre le 31, Limite de retour deux mois. Pour plus de renseignements adressez-vous à R. E. Coderre

125 Cascades.

—M. Euclide Bélisle, entrepreneur, de Coaticook P.Q. est de passage en notre ville, chez ses cousins MM. les abbés Arsène Nadeau, du Séminaire et J.B. Nadeau, chapelain à l'Hôtel-Dieu, et aussi chez M. J. B. Bélisle professeur, rue Concorde.

—M. Hector Lorange, entrepreneur plombier, rue Cascades a obtenu le contrat pour faire l'installation d'un système de chauffage, et la plomberie chez M. Emmerson Fee, rue Girouard.

CANADIENS-FRANÇAIS

Venez avec nous

dans le

150^{EME} CARABINIERS MONT-ROYAL

SOUS LE COMMANDEMENT DU

LT - COLONEL H. BARRÉ

Un Régiment d'Elite,
Composé d'Hommes de Choix,
Commandé
par des Officiers Supérieurs
revenus du Front de Bataille.

BUREAUX DE RECRUTEMENT

A MONTREAL :

Arsenal du 65^e Régiment,
(Coin Avenue des Pins et Rue
Henri Julien) ;

Salle d'Exercice, Rue Craig, Vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville.



SALAIRES

Le Soldat Canadien est le mieux équipé,
le mieux nourri et le plus payé de tous les
soldats. Si on jette un coup d'œil sur l'échelle
des salaires qui sont appropriés à l'armée
canadienne, on n'hésite pas de conclure que
nulle nation au monde n'offre pareils avan-
tages à ses soldats.

CE QUE PAIE LE GOUVERNEMENT

	Par jour	Allocation	Total
Sergents	\$1.35	.15	\$1.50
Caporaux	1.10	.10	1.20
Soldats	1.00	.10	1.10

En plus le gouvernement habille et nourrit les hommes et, avec l'aide du Fonds Patriotique, pourvoit au besoin des Familles des Soldats.

AUX HOMMES QUI ONT L'AGE MILITAIRE (18 à 45 ans)

Grandeur, 5 pieds 2 pouces. Mesure moyenne de poitrine, 33 pouces.—Découpez cette formule, rempli-
sez-la et envoyez-la, par la maille, à :

150^e REGIMENT CARABINIERS MONT-ROYAL
ARSENAL DU 65^e REGIMENT, Ou à n'importe quel Bureau de Recrutement du 150^e.

Je désire avoir des informations concernant les termes d'enrôlement pour service d'Outre-Mer, avec
le 150^e Bataillon.

NOM.....

ADRESSE.....

OCCUPATION.....

LA TRIBUNE

HEBDOMADAIRE

OUBLIE A ST-HYACINTHE I. Q

ABONNEMENTS :

CANADA (PAR AN) \$1.00
ETATS-UNIS (PAR AN) \$1.50
DANS LA VILLE (PAR AN) 1.50

ANNONCES :

Ann. officielle (la ligne).....15 et 20 cts
" ordinaire (la ligne).....10 et 15 cts
Annonces à long terme à prix modéré.

DENIS & FRENETTE,
Propriétaires.

TELEPHONE BELL 172

J. JULESGINGRAS

ENTREPRENEUR, PEINTRE
ET TAPISSIER

Tout ouvrage qui m'est confié est
exécuté avec soin et promptitude.

74 CASCADES,
ST-HYACINTHE, QUE



M. Frs Ledoux, charretier pu-
pulaire, avec son agrès double,
un des plus modernes.

Un coup d'œil S.V.P.

Un trop grand nombre d'abon-
nés négligent de payer réguliè-
rement leur souscription. Il est pé-
nible de dire seulement en arré-
rages il nous est dû près de deux
mille piastres, non compris le
montant dû sur l'année courante.
Et pourtant l'abonnement est
payable d'avance. En effet, aut-
rement il nous faudrait supporter
seuls pendant un an et plus tous
les frais de publication de notre
journal.

Donc, un petit coup d'œil sur
les compte que chaque abonné a
reçus et qu'on s'empresse de les
paye'est que justice.

AU BUREAU DE "LA TRIBUNE."

On peut se procurer un joli
pamphlet intitulé, "France et
Canada". Il sera envoyé Fran-
co sur réception de 25 sous.

C'est un ouvrage très intéres-
sant, dû à la plume savante de
Gabriel Hanotaux de L'Acadé-
mie Française.

Aussi

Un autre pamphlet intitulé
"Notre Drapeau" Prix 0.15 cts

La Guér-
ison de **Shiloh**
arrête promptement les toux, guérit les rhu-
mes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts

Avis Important

—L'abonnement à "La Tri-
bune" est payable d'avance et
nous prions nos lecteurs à satis-
faire fidèlement à cette obligation.

2.—Tout chèque à l'ordre de
"La Tribune" ou de son direc-
teur doit être fait payable au pair
à Montréal. S'il ne l'est pas, le
signataire doit ajouter, au mon-
tant qu'il veut payer, 15 cts pour
les frais de perception du dit ché-
que.

3.—Tout lecteur qui désire ces-
ser de recevoir "La Tribune" doit
au préalable payer tout ce qu'il
doit à notre administration et
nous aviser LUI-MEME de son
désire. Autrement, s'il compte
sur son maître de poste pour
nous donner telle avis il doit s'at-
tendre à des désagréments, car,
souvent, le maître de poste ou-
blie ou néglige de le faire et de
là naissent des différends dont
nous voudrions éviter les consé-
quences à nos lecteurs.

LA DIRECTION

A Louer.

L'Union Saint-Joseph de St-
Hyacinthe a fait l'acquisition de
vingt-cinq voûtes de sûreté
qu'elle louera, à des prix modé-
rés, aux personnes qui pourraient
avoir des papiers précieux, des
bijoux de valeur, et des argents
à mettre à l'abri des voleurs et
et l'incendie. Ceux qui désire-
ront louer qu'elqu'une de ces
voûtes pourront s'adresser à M.
J. A. Casavant, le secrétaire tré-
sorier de la société, durant les
heures de bureau, à la Bâtisse de
l'Union St-Joseph de St-Hya-
cinthe.

NOUVEAUTE

Photographie

TIMBRE-
POSTE

FAITE de VOTRE
PROPRE PHO-
TOGRAPHIE



Gommée, Lustrée et Pointillée

LA DERNIERE DECOUVERTE

Vraie photographie
timbre-poste copiée sur
toute grandeur de pho-
tographie ou de n'im-
porte quelle partie d'un
groupe et cela au mê-
me prix.

Exactement de la
grandeur d'un timbre-
poste. Elles plaisent
beaucoup.

Nous faisons et
expéditions des timbres
(poste payée) immédia-
tement sur réception
de votre commande.
Cela prend ordinaire-
ment une semaine.

Pour Quel USAGE

COLLER sur lettre
de Noël, Pâques, Anniver-
saire de Naissance,
Cartes de Mariage ou
pour mettre sur le ca-
deau du donateur. Aus-
si, ils servent pour coller
sur les cartes-souvenirs
mortuaires.



J. ARMAND GUILLERIE
AGENT, - - ST-HYACINTHE.

COMMENT VOUS LES PROCURER.—Remplissez le talon de
commande tel qu'indiqué et envoyez-nous votre photographie et le mon-
tant d'argent. Rappelez-vous que nous vous retournerons votre pho-
tographie absolument intacte. Nous sommes certains de donner entière sa-
tisfaction à toutes les commandes. Notre ouvrage est de première classe
et fait d'après les méthodes les plus nouvelles. Si vous êtes satisfaits, dites-
le à vos amis, si non, dites-nous-le.

Echantillons envoyés Gratuitement sur demande.

M. J. A. GUILLERIE,
Boîte 16. St-Hyacinthe.

PRIX :

20 Timbres..... 0.65

40 " " " " " "

100 " " " " " " \$1.25

Envoyez votre commande
aujourd'hui.

Monsieur,—Inclus.....
pour lesquels veuillez m'envoyer
.....photo-timbres.
Bien à vous,

Nom.....

Adresse.....

Agents Demandés Partout

Pour autres informations, s'a-
dresser à..

J. Armand GUILLERIE,

AGENT EN GENERAL,
85 rue STE-MARQUERITE, - St-Hyacinthe, Qué.

Bureau d'Affaires: "LA TRIBUNE," Place du Marché.

La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout



Lorsque vous faites le ménage de la maison, si vous voulez que tout
reluise, comme un plancher fraîchement ciré, employez la poudre à laver

GOLD DUST

Elle nettoie plus à fond que le savon n'importe quelle autre
poudre à laver—elle est beaucoup plus économique.

La cuisine, la buanderie, le bain et la salle à manger, les escaliers,
les fenêtres, les portes et les planchers, les pots et les chaudières, les
lampes et leurs verres, requièrent son lustre brillant. "Confiez votre
ouvrage aux Jumeaux Gold Dust" et vous n'aurez pas à vous tra-
casser du fardeau du ménage.

EMPLOIS VARIÉS : Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, net-
toyage des boiseries, des prélatris, de l'argenterie et des objets en fer-
blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc.,
adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.
Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

LISEZ LA TRIBUNE et faites la lire

VIOLENTES ATTAQUES DE DYSPEPSIE

Elles Souffraient Avant D'avoir Fait l'essai De "Fruit-a-tives".

ST-JEAN DE MATHA, 27 jan. 1914.
 "C'est 'Fruit-a-tives' qui m'a guérie, après avoir souffert de dyspepsie, pendant très longtemps. Je souffrais tellement que, dans les derniers temps, je n'osais même plus manger, tant je craignais d'en mourir. Il y a cinq ans, je recevais quelques échantillons de 'Fruit-a-tives', et après en avoir pris je me suis sentie soulagée. J'en ai fait venir trois boîtes, et mon état s'est amélioré continuellement jusqu'à ce qu'enfin je suis devenue très bien.

M^{me}. CHARBONNEAU.
 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur d'essai 25c. Chez les pharmaciens, ou à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Sous le joug

Après la Saskatchewan et l'Alberta le Manitoba vient de voter par une forte majorité la bienfaisante prohibition. Ontario se dispose à bannir l'alcool de son territoire dans quelques jours. Il n'y aura bientôt plus que la province de Québec et les provinces Maritimes qui resteront soumises au joug des exploités de l'alcool.

Nos politiciens qui favorisent le régime alcoolique ici, devraient commencer à avoir peur de la majorité des électeurs, le peuple, qui est fortement lui, en faveur de la prohibition.

Ils devront tôt ou tard payer cher leur lâcheté envers la bonne cause et leur sollicitude à l'égard des empoisonneurs du peuple.

TOUS LES MOIS PLUSIEURS FEMMES

Prennent les Tablettes ZUTOO et éloignent ainsi les coliques et les Maux de tête.

Lisez bien ce que dit M^{me}. Wright: "J'ai reçu votre échantillon de tablettes ZUTOO, et je les ai prises pour calmer mes douleurs très aiguës causées par la menstruation, et pour mes maux de tête. Au bout de 30 minutes mes douleurs avaient entièrement cessé, et je ne m'en suis plus ressentie durant toute la période. A ces époques je souffre ordinairement beaucoup, et je suis très reconnaissante d'avoir pu me procurer une médecine qui me soulage si promptement. Toutes les femmes du pays devraient connaître les mérites des Tablettes ZUTOO et leurs effets".

M^{me}. Allen WRIGHT, Pulford, P.Q.

La plaie du divorce

On commence à s'alarmer aux Etats-Unis à la vue de l'augmentation incroyable et toujours croissante des divorces.

Il y a quelques jours un journal franco-américain déclarait que dans l'espace de quarante ans aux Etats-Unis, 3, 700,000 personnes ont été légalement séparées et au moins 5 millions d'individus ont été affectés par ces décisions.

Comme remède à ce grand fléau les honnêtes gens aux Etats-Unis n'ont autre chose à suggérer que l'adoption d'une loi uniforme de divorce.

La source du mal est la loi paternelle, impie, maçonnique du divorce; ce n'est pas en l'amendant, en la rendant uniforme dans tous les Etats qu'on combattra la pire des dissolutions sociales.

Il faut revenir au mariage ou se résigner à voir le divorce désorganiser complètement la société américaine.

Il y a aux Etats-Unis, des hommes et des femmes qui dans les revues et les journaux préchent ouvertement le divorce et encouragent les jeunes mariés à divorcer s'ils ne trouvent pas accablés selon leurs désirs et rêves.

Une jeune américaine qui en

est rendue à son cinquième mariage se donnait comme exemple dans les journaux et déclarait à ses lectrices mariées :

" Ne vous découragez pas, disait-elle : il suffit d'avoir un peu de patience ! J'ai commencé à me mettre en quête de félicité à quinze ans... et c'est seulement sur le coup de la quarantaine que je la découvre...."

Avec pareille prédication et une licence antichrétienne, les Etats-Unis vont à l'anarchie sociale.

JUSTIN

" La Vérité " Régénérez votre sang au printemps

De ce temps-ci, vous vous sentez tout autre — vous n'êtes plus vous-même. Il vous arrive, parfois, d'être épuisé et vous ne pouvez apporter toute l'énergie que vous voudriez à votre travail. Le sommeil ne vous repose pas et vous vous éveillez avec la sensation de l'abattement, Peut-être le rhumatisme s'introduit-il dans vos muscles et vos articulations ou votre peau est-elle couverte d'éruptions, de clous ou de boutons. Les maux de tête, les élancements de la névralgie, des attaques de nervosité, un caractère irritable et un estomac en désordre augmentent souvent votre maladie, au printemps.

La cause, c'est que l'hiver a laissé sa marque sur vous. Ces affections sont des signes que votre sang est pauvre et aqueux, que vos nerfs sont épuisés. Il vous faut renouveler et enrichir votre sang immédiatement et redonner du ton à vos nerfs rendus à bout, ou bien il pourrait se produire un affaiblissement général. Le remède le plus puissant pour ces maladies chez l'homme, la femme et les enfants, au printemps, ce sont les Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles, parce que ces pilules nettoient le mauvais sang et fortifient les nerfs faibles.

Du sang nouveau, riche et rouge — ce qu'ils vous faut le plus au printemps — vous est fourni en abondance par les Pilules Roses du Dr Williams, et avec ce sang nouveau et pur dans vos veines, vous recouvrez promptement la santé et vous augmentez vos forces. Alors, votre teint devient clair, vos yeux deviennent brillants, vos nerfs reprennent de la force et vous vous sentez mieux, vous mangez mieux, dormez mieux, et vous êtes capables de faire votre travail.

Commencez votre traitement tonique du printemps pour le sang et les nerfs aujourd'hui avec les Pilules Roses du Dr Williams — les pilules qui renforcent.

Vous pouvez avoir ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste, franco, à 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

EN ACHETANT DE LA LEVURE EXIGEZ CE PAQUET



ROYAL YEAST CAKES
 J.W. GILLET COMPANY LIMITED
 TORONTO, ONT.

REFUSEZ LES SUBSTITUTS

Dr. de Van's Female Pills
 A reliable French regulator; never fails. These pills are exceedingly powerful in regulating the generative portion of the female system. Refuse all cheap imitations. Dr. de Van's are sold at \$5 a box, or three for \$10. Mailed to any address. The Sobell Drug Co., St. Catharines, Ont.

Massacre d'Armeniens

On vient d'apprendre un épouvantable récit des massacres d'Arménie, fait par la mission "Allgemeine Zeitschrift". La censure à Berlin avait intercepté ce rapport depuis le 10 novembre.

Des soldats turcs, dit le rapport, témoins de scènes d'une horreur indescriptible ont raconté qu'ils avaient vu tuer du coup des centaines d'Arméniens qui demandaient grâce à genoux. Pour épargner des tortures à leurs bébés, plusieurs mères les ont précipités dans le Tigre et l'Euphrate. Les soldats ne pouvaient agir autrement ils exécutaient les ordres reçus.

Au dire d'un autre témoin officiel, tous les jours, on jetait dans les précipices plusieurs hommes, on broyait la tête des enfants, on violait les femmes. Un soldat, qui a escorté 3,000 femmes à Kowagh dit; Nous les avons toutes noyées.

Elle les Trouve d'une Valeur Extraordinaire.

M^{me}. T. Dehon, 310 Cinquième Avenue, New-York, écrit :

Vous trouverez cinq piastres pour d'autres Tablettes Je les trouve d'une valeur extraordinaire SPÉCIALEMENT EN VOYAGE



Les Sept Epices du Dr. Howard.

[TABLETTES]

Faciles à apporter avec soi, bonnes et faciles à prendre. Action prompte et efficace. Elles guérissent la Dyspepsie et l'Indigestion.

Vendus en boîtes seulement. Prix, 50c. dans toutes les pharmacies ou envoi franco-ports par DR. HOWARD MEDICINE CO., Brockville, Ont.

VARIETES

Le caprice est hardi comme le moineau; il se loge partout.

Un courtisan n'a pas de patrie, il est partout le courtisan.

Il est de ces gaietés froides comme un jour de givre; on sent que les larmes les traversent.

Au printemps la vie de salon pâlit devant le soleil, comme la fleur artificielle devant la vraie.

Les réconciliations ont plus de bonne volonté que de longue vie.

oOo

Dans un pan de vieux mur se cache souvent un joyeux nid.

oOo

Il faut savoir en prendre et en laisser, dit-on en : laisser surtout.

oOo

Quand je dois recevoir certaines visites, je m'encourage, en me disant : " Ne serait ce pas encore plus désagréable d'aller chez le dentiste ? "

oOo

On vit avec un penseur comme avec un vivant.

oOo

Vieillis dans ton cadre, meurs dans ta vieille maison.

La Guérison de Shiloh
 arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts

LE MEDECIN DIT QU'IL N'Y AVAIT D'ESPOIR QUE DANS UNE OPERATION

Sceptique quand il commença à se servir de l'Onguent du Dr Chase — Le soulagement vint vite.

Voici un récit simple, véridique, concernant l'Onguent du Dr Chase. Vous pouvez lire entre les lignes de cette lettre la gratitude que ressent son auteur. On ne souffre pas d'hémorroïdes affreuses dix années durant sans apprécier le remède qui nous en guérit.

Presque chaque courrier nous apporte le récit de quelque peronne qui s'est guérie des hémorroïdes par l'emploi de l'Onguent du Dr Chase. Nous ne nous servons jamais de ces récits sans la permission de l'auteur et sans avoir la certitude que la guérison est véritable et que l'auteur est une personne digne de foi.

On peut croire que l'opération est bonne pour les hémorroïdes, même qu'il n'y a pas d'autre guérison. Ecrivez à M. Ingles, joignant un timbre pour la réponse. Il vous dira qu'il est inutile de souffrir des hémorroïdes, dépensez de l'argent et se risquer à subir une opération. Le soulagement et la guérison viennent avec l'emploi de l'Onguent du Dr Chase.

M. Ernest W. Ingles, Penticton, C.-A., écrit: "J'ai souffert des hémor-

roides dix ans et, bien que j'essayasse toutes sortes d'onguents et d'injections, je n'eus de soulagement que lorsque j'essayai l'Onguent du Dr Chase. Quand j'annonçai le traitement je n'avais aucune confiance en l'onguent, parce que j'avais été examiné par un médecin bien connu à Vancouver et il m'avait dit qu'il n'y avait qu'une opération qui pût me soulager. Je fus surpris du soulagement que me procura la première boîte et aujourd'hui, après en avoir employé quatre boîtes, je suis pratiquement guéri. Mon cas était si sérieux que je n'avais de repos ni le jour ni la nuit et c'est pourquoi les résultats furent si merveilleux."

Vous pouvez avoir l'Onguent du Dr Chase chez tout pharmacien, à 60c la boîte. Si vous ne voulez pas risquer ce montant, envoyez deux cents en timbres pour frais de poste, en mentionnant ce journal, et nous vous enverrons une boîte échantillon gratis. Nous sommes si sûrs que toute personne souffrant d'hémorroïdes obtiendra du soulagement de l'emploi de cet onguent que nous n'hésitons pas à vous faire cette offre. Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto. 8

Pour vos Impressions, allez à La Tribune

Tel. Bell 61

Tel. Bell 61

IMPRESSIONS, REGLAGE, RELIURE, Etc.

Impressions de Luxe, en Noir, en Couleurs et en Or.

Entêtes de Lettres, Entêtes de Comptes, États de Comptes.

Cartes de Faire-Part, Cartes de Visite, Cartes d'Affaires.

Programmes, Circulaires, Pancartes, Etc., Etc.

St-Hyacinthe, Que.

L'Opinion Publique Approuve

ce remède de famille puisqu'elle en achète plus que de tout autre remède au monde. L'expérience de plusieurs générations a démontré sa grande valeur dans le traitement de l'indigestion, de la biliosité, des maux de tête et de la constipation. Les

BEECHAM'S PILLS

guérissent promptement ces maux et les empêchent de s'aggraver en débarrassant promptement le système digestif des matières inutiles et des poisons qui s'y étaient déposés. Elles renforcent l'estomac, stimulent le foie et régularisent les intestins. D'une action douce et inoffensive. Un remède de famille éprouvé, sans égal.

Pour les Troubles Digestifs

Préparées seulement par Thomas Beecham, St-Helens, Lancashire, Angleterre. Vendues partout au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, en boîtes à 25 cents. 13

TIMBRES POSTE
 NOUS ACHETONS AU COMPTANT
 Les timbres poste oblitérés
CANADIENS
 POUR CERTAINS TIMBRES NOUS PAYONS CHAQUE \$100.00 CHAQUE

SI VOUS AVEZ DES TIMBRES DU CANADA

A vendre, notre Catalogue illustré de 14 pages donnant les prix que nous vous paierons pour chaque variété, vous est indispensable. Par la poste, franco 10 cts. S. v. p. ne pas le demander gratuitement.

QUEBEC STAMP EXCHANGE, Enregistré
 Boîte Postale 178, QUEBEC, Can.

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year, four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 113 Broadway, New York
 Branch Office: 2 St. Washington, D. C.

**Relevé du Cahier de Votation lors du Règlement de Prohibition
A St-Hyacinthe, le 24 Janvier 1916**

VIII (S U I T E)

ABREVIATIONS : Les lettres P et L, indiquent le sens électoral de chaque électeur. P : propriétaire ; L : locataire.

NOMS	Occupation	S. Elec.	No	Rue ou cadastre	Scrutin
Desjardins Louis,	bourgeois,	P.	402	St-Pierre,	Non
Decelles J. A.,	marchand,	P.	325	Girouard,	Oui
Dallaire O. E.,	secrétaire,	P.	349	"	N'a pas voté
Denis O. E.,	marchand,	L.	327 1/2	"	Non
Delâge Wilfrid,	marchand,	P.	302	"	N'a pas voté
Deslandes Elzéar,	cigarié,	L.	9	Désaulniers,	Non
Dion Evariste,	journalier,	L.	74	Héloïse,	Non
Dussault Xavier,	bourgeois,	P.	93	"	Non
Déry Napoléon,	journalier,	L.	5 1/4	Larocque,	N'a pas voté
Dufresne Alexandre,	menuisier,	P.	13	Désaulniers,	Oui
Desjardins Victor,	cordonnier,	L.	57	"	Non
Dufresne Hormisdas,	menuisier,	L.	59	"	Oui
Dubreuil J. E.,	menuisier,	L.	46	Lafontaine,	Non
Dumas Gregoire,	bourgeois,	P.	81	"	Oui
Daigle Michel,	menuisier,	L.	71	"	Oui
Dussault Adolphe,	bourgeois,	P.	456	Notre-Dame,	Oui
Ethier Octave,	journalier,	L.	17	Désaulniers,	Sujet américain
Ethier Judas,	bourgeois,	P.	79	Héloïse,	Oui
Fournier Joseph,	menuisier,	P.	68	Concorde,	Non
Fontaine Adélar,	journalier,	L.	14 1/2	St-Casimir,	Non
Frédéric Camille,	bourgeois,	P.	34	"	Non
Flibotte Joseph S.,	cordonnier,	P.	112	Concorde,	Non
Frédéric Alfred,	cordonnier,	L.	45	St-Michel,	Non
Fournier Pierre,	menuisier,	P.	78	"	Oui
Fontaine Joseph,	journalier,	P.	64	"	Non
Fontaine Hector,	commis,	L.	62	"	Non
Frèrière Arthur,	cordonnier,	L.	64	St-Pascal,	Non
Frédéric Tancrede,	cordonnier,	P.	53	St-Casimir,	Non
Frèrière Arthur fils,	menuisier,	L.	60	"	Oui
Frédéric Samuel,	corroyeur,	P.	52	"	Oui
Florent Joseph,	journalier,	L.		St-Antoine,	N'a pas voté
Fournier F.-X.,	menuisier,	L.	43	"	Absent
Frèrière Emite,	menuisier,	L.	43	"	Non
Fredette Wilfrid,	peintre,	L.	53	Cascades,	N'a pas voté
Frèrière Henri,	bourgeois,	P.	394	St-Pascal,	Absent
Flibotte Henri,	journalier,	L.	14	Cascades,	Absent
Fontaine Edouard,	électricien,	L.	86	St-Casimir,	Oui
Frèchette Joseph,	corroyeur,	P.	101	St-Michel,	Non
Flibotte Louis,	bourgeois,	P.	39	St-Marie,	Non
Flibotte Georges,	ferblantier,	L.	39	"	Non
Fleury Edouard,	journalier,	L.	1	"	Non
Fournier Ovila,	cordonnier,	L.	69 1/2	Concorde,	Non
Flibotte Amable,	fleur,	L.	69 1/2	"	Non
Frenette Edouard,	menuisier,	P.	46	St-Paul,	Oui
Fontaine Hubert,	commerçant,	P.	133	Concorde,	Non
Fournier Joseph N.,	opérateur,	L.	121 1/2	"	Non
Fouriez T. H.,	restaurateur,	L.	81	Cascades,	Sujet étranger
Fortier Thomas,	menuisier,	L.	71	"	Non
Fleury J. O.,	journalier,	L.	71	"	Non
Flibotte Eugène,	hôtelier,	L.	44	Laframboise,	Non
Foisy F.-X.,	bourgeois,	P.	66	"	Non
Foisy Frank,	journalier,	L.	68	"	Non
Foisy Hormisdas,	journalier,	L.	67	William,	Oui
Fee Emerson,	commerçant,	L.	107 1/2	St-Marie,	Oui
Foucault Arcade,	charretier,	P.	1	St-Simon,	Non
Frèrière Henri,	cordonnier,	L.	1 1/2	"	Non
Flibotte Damase,	bourgeois,	L.	46	"	Non
Fortier François,	cordonnier,	P.	67	St-Paul,	Non
Frenette S. J.,	imprimeur,	P.	112	St-Antoine,	Oui
Fontaine J. A.,	marchand,	L.	61	St-François,	N'a pas voté
Flibotte Arthur,	commerçant,	P.	103	Girouard,	Non
Fournier J.-N. Paul,	dentiste,	P.	182	"	Absent
Fournier Valmore,	commis,	L.	67	Laframboise,	Non
Flibotte Rodolphe,	commis,	L.	58	St-Anne,	Non
Fredette Jean,	électricien,	L.	34	St-Hyacinthe,	Oui
Fontaine Azarie,	journalier,	L.	268	Cascades,	Non
Fournier Evremond,	menuisier,	P.	9	Viger,	Oui
Fontaine Joseph,	menuisier,	L.	14	St-Claude,	Non
Fontaine Pierre,	cultivateur,	P.	547	"	Absent
Fagnan Louis,	menuisier,	L.	100	Bourdages,	Oui
Frigon Joseph,	inspecteur,	L.	120	"	Non
Fontaine Gélas,	journalier,	L.	140	"	Oui
Fluette Eusèbe,	bourgeois,	L.	146	"	Oui
Frèchette Nazaire,	marchand,	P.	61	St-Joseph,	Non
Frédette Onésime,	menuisier,	P.	86	Léman,	Oui
Fournier Honoré,	inspecteur,	L.	1 1/2	Papineau,	N'a pas voté
Fontaine Hormisdas,	corroyeur,	P.	96	Morisson,	Oui
Foisy Joseph,	marchand,	L.	111	Bourdages,	N'a pas voté
Fontaine Nazaire,	bourgeois,	P.	40	Raymond,	Oui
Frappier Théophile,	journalier,	L.	10	Héloïse,	Non
Foisy Venance,	menuisier,	L.	42	"	Oui
Fournier Pierre,	bourgeois,	P.	25	Raymond,	Oui
Fontaine V. Ernest,	avocat,	P.	242	Girouard,	Non
Fortin Philis,	cultivateur,	P.	348	"	Oui
Feller Camille,	journaliste,	L.	339a	"	Sujet étranger
Flibotte Joseph,	peintre,	L.	25	St-Pierre,	Non
Fontaine Xavier,	charretier,	P.	70	Notre-Dame,	Non
Frèchette Damase,	peintre,	P.	9	Després,	Oui
Fontaine Louis,	plombier,	P.	7	Larocque,	Non
Fontaine Rodolphe,	plombier,	L.	17	Després,	Non
Fontaine Phidime,	journalier,	L.	5	Larocque,	Non

(A S U I V R E)

Ce Qu'est l'Education

Education Intellectuelle

(Suite 3)

Ce qui prouve que pour connaître la route du ciel, l'enseignement ne peut se passer de la religion et de la morale : l'éducation doit faire aimer le bien et detester le mal, cultiver les tendances au bien, détruire les inclinations au mal. Notre volonté doit se fortifier par la pratique des vertus chrétiennes. Il est utile de développer la force de la volonté, le courage dans les difficultés, la persévérance dans les entreprises, l'énergie du caractère. Mais cela n'est pas suffisant, car à quoi servirait l'énergie, si elle était dépensée pour le mal ? Il faut donc la diriger vers le bien, vers Dieu, la mettre au service du devoir.

Quand un Romain devenait père, on déposait à ses pieds son enfant nouveau né.

Si de ses mains, il le "relevait" de terre, l'enfant devait vivre, grandir, et devenir comme lui, citoyen de Rome qui commandait au monde.

Si l'enfant était laissé à terre, il devait mourir.

Parents chrétiens, vous dont le cœur est haut et les destinées sublimes, quand Dieu vous donne un enfant, prenez-le vous aussi dans vos bras, "élevez-le" vers Dieu, notre maître et le sien, faites-le regarder le ciel, but de son terrestre voyage ; et que cet acte d'oblation spontanée soit pour lui, comme pour le jeune Romain, l'emblème de la vie, mais de la véritable vie, de celle qui ne finit point.

Bientôt commencera une autre élévation, celle dont la première, faite au seuil de l'existence, n'aura été que l'image : l'éducation.

Père et mère chrétiens, choisissez alors des maîtres craignant Dieu ; par vocation ou par état, plus versés que vous ne l'êtes dans les voies de la vérité et de la science, ils achèveront votre œuvre et feront de vos fils des hommes au cœur droit, à l'âme virile, à l'intelligence ouverte, large et bien ornée ; des hommes d'action et de dévouement ; des hommes utiles à leur patrie, fidèles à leur foyer et ardents au service de Dieu.

Mais cela, ils ne le feront que si vous leur mettez entre les mains des enfants bien élevés. Si vos enfants sont gâtés—tout est perdu. Parents, élevez vos enfants vers Dieu ! Un cœur d'or, une main de fer, une âme de feu ! Voilà ce qu'il vous faut et tout cela et rien que cela. C'est conduire l'enfant vers la vie de l'intelligence.

MAGISTER.

M. Bouchard et la boxe

M. Bouchard, ou celui qui tient sa place, dans *Le Clairon* de samedi dernier, trouve que le correspondant de *La Tribune* a la main débile. Le cher homme est si habitué à fréquenter les Forts-à-Bras, les Cassettes-Gueules, les Tire-Roches et les Vides-Cruches, qu'il ne peut se faire à la compagnie de gens, qui n'emploient pas ces moyens délicats. Nous parlons de T.-D. homme public.

Quand on ne lui dit pas d'injures, M. Bouchard, ou son double, s'imaginer que nous avons la main débile. Ce qu'il lui faudrait à ce petit homme, qui décerne si bien des certificats d'intellectualisme, c'est l'argument de roue de Pierre L'Ermite.

Le voici cet argument apodictique pour la logique du *Clairon* : une immense roue armée de bottes, que l'on fait tourner d'une façon vertigineuse, on assoit l'homme à convaincre, dos tourné à la roue, de manière que les bottes saluent en passant, et d'une façon énergique, la patrie qui se pose de l'intellectuel qui aime les arguments frappants.

Comme M. Bouchard a des amis qui se servent de bâtons et de roches, cet argument doit lui être très agréable et aller droit à son intellectualisme.

Oui, si vous voulez que M. Bouchard ne vous trouve pas la main débile donnez-lui dans "sa partie noble" de bons coups de pieds et il vous déclarera le plus intellectuel des hommes.

Débile.

Hier et Aujourd'hui

Au temps où le parti libéral, sous la houlette de Sir Wilfrid Laurier, détenait le pouvoir à Ottawa, les enquêtes refusées au sujet des pires scandales étaient saluées, du côté ministériel, par des acclamations et des applaudissements aussi universels qu'enthousiastes.

Pas une voix discordante ne s'élevait, des rangs des députés ou des simples soldats et encore moins, des régions de la presse de parti.

Aujourd'hui, lorsque le parti conservateur, en présence de dénonciations de la nature de celles de M. Kyte, décide de nommer une commission royale, composée du Juge en chef de la Cour d'Appel d'Ontario et de l'un des plus distingués et estimables Juges de la Cour Suprême, pour faire enquête, les mêmes hommes et les mêmes journaux demandent à grands cris un procès devant un comité parlementaire et s'exclament qu'ils n'ont pas justice.

C'est bien là l'intelligence, l'indépendance et l'honnêteté de l'esprit de parti.

Pour notre part, nous avons plus foi dans le travail d'une Commission Royale, comme celle qui vient d'être nommée par Sir Robert Borden et son Gouvernement, que dans le salmigondie partisan que se produirait infailliblement devant un Comité Parlementaire, avec les Pugsley, les Kemp et autres honnêtes gens pour brouiller les cartes et la vérité.

Parions que *Le Clairon* ne sera pas de notre avis.

POUR
BORNAGES ET ARPENTAGES
DE TOUS GENRES
MANNY & BREGENT
INGENIEURS CIVILS ET MINIERG
ARPENTEURS PROVINCIAUX
181 RUE CRAIG EST TEL EST 69 MONTREAL